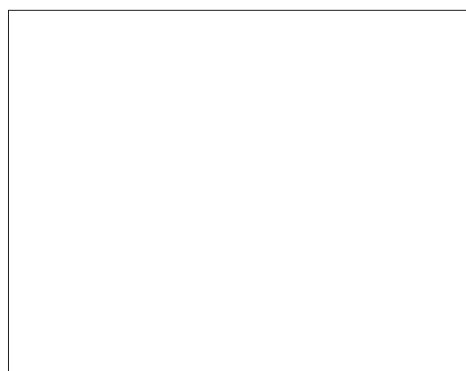
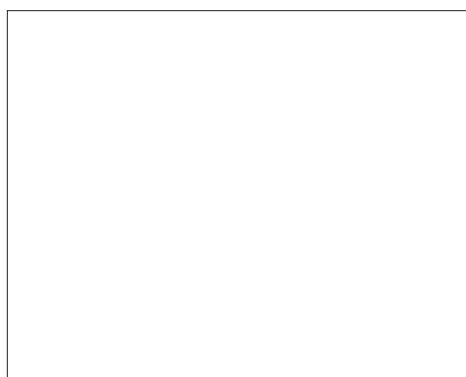
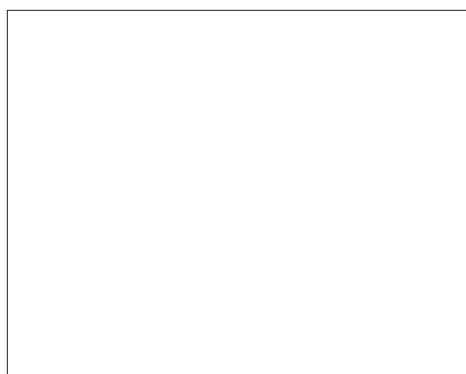


IMMIGR AFFAIRES

Guide à l'intention des immigrants désirant démarrer une entreprise au Québec

ÉDITION 2010



SAJE

Ce guide a été conçu et produit par :

SAJE

505, boul. René-Lévesque Ouest, bur.510

Montréal (Québec) H2Z 1Y7

514 861-7253

www.sajeenaaffaires.org

Ce guide a été réalisé grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Tous droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit, graphique, électronique ou mécanique, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009.

Bibliothèque nationale du Canada, 2009.

ISBN 978-2-9811546-0-6

Supervision du projet : Vincent Lecorne

Coordination : Hélène Veilleux

Recherche : Hélène Veilleux, Mihail Matache, Caroline Delorme, Nawal Hanani

Rédaction : Hélène Veilleux, Mihail Matache, Caroline Delorme, André Menand, Frédéric Letendre, Maude Fréchette

Révision linguistique : Yasmina El Jamaï

Graphisme : Denise Dupaul

Imprimerie : Gibraltar

Les informations divulguées dans le guide doivent être prises de façon indicative. Afin de vérifier s'il y a des changements relatifs aux informations divulguées, nous vous conseillons de contacter les organismes références.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Les pages intérieures proviennent de papier 100 % recyclé

de SAJE remerciements

Le guide *ImmigrAffaires* est le résultat d'une riche collaboration entre plusieurs participants sans qui le projet n'aurait pu naître.

Le SAJE tient d'abord à remercier son partenaire financier, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, pour son intérêt envers l'entrepreneuriat immigrant.

Monsieur **Vincent Lecorne**, directeur général-adjoint au SAJE, a supervisé le projet avec brio, nous tenons donc à le souligner.
Madame **Hélène Veilleux**, conseillère en gestion et orientation au SAJE, a coordonné le projet et nous tenons à la féliciter et à la remercier pour son engagement et sa rigueur.

Plusieurs organisations ont aussi participé à la réalisation du guide *ImmigrAffaires*.

Nous remercions les intervenants et organismes suivants sans lesquels le SAJE n'aurait pu donner accès à un ouvrage aussi complet aux promoteurs et aux entrepreneurs; le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, **Valérie Vinuesa** de Acto-Marketing, **Vanessa Kanga** du Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-Neiges, **Marie-Pierre Veilleux** de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, **Saliou Coundoul** du Chantier d'Afrique du Canada, **Danny Roy** et **Ricardo Acevedo** de la Conférence régionale des élus de Montréal, **Robinson Moïse** de la Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville, **Anissa Kherrati** de la Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, **Didier-K. Muamba** de la Corporation de développement économique communautaire Rosemont/Petite-Patrie, **Aziz Guellouz** de Développement économique LaSalle, **Jacinthe Daoust** d'Info entrepreneurs, **Cyriaque Sumu** d'Interconnexion Nord-Sud, **Linda Boughettaïa** du PITREM, **Komlan Messie** du Réseau des Entrepreneurs et Professionnels Africains, **Abderrahmane Bénariba** du Service d'aide aux jeunes entrepreneurs Montréal Centre et **Nawal Hanani**, **Sylvain Martin**, **Jérôme Matas**, **Caroline Trudel**, **Julia Vallelunga**, **Nizar Zaghdani**, **Manon Bisailon**, et **Aurélié Alaume** du SAJE.

Des entrepreneurs issus de l'immigration nous ont aussi permis d'enrichir le guide en partageant leur expérience et témoignage; **Nguyen Dinh Ba** de Dinh Ba Design, **Gilles Barbot** d'Esprit de corps, **Alexandre Pernetta** de La Cuisine de Lili Margot, **Mourad Ghariani** de Les Aliments Magrebia inc., **Yasmina El Jamaï** de Média et Rédactica Pro, **Susana Jimenez** de Pâtisserie S&S, **Medhi Benboubakeur** du Magazine Réussir Ici et **Magatte Fall** de Transafrique Canada inc.

Finalement, nous remercions grandement M^e **Maude Fréchette** et M^e **Frédéric Letendre** de Lafortune Cadieux, s.e.n.c.r.l., qui grâce à leurs compétences ont apporté de précieux conseils.

Michel Fortin
Directeur général
SAJE



Au Québec, l'entrepreneur immigrant est accueilli à bras ouverts !

Depuis les dernières années, les immigrants ayant décidé de s'établir au Québec sont de plus en plus nombreux. Les nouveaux arrivants proviennent en majorité du Maroc, de la France, de la Chine, de l'Algérie, de la Roumanie, de la Colombie, du Mexique, de l'Inde, d'Haïti et du Liban. Plusieurs d'entre eux prennent la décision de quitter leur pays d'origine pour améliorer leur situation économique. Notre société québécoise doit donc être prête à accueillir ces immigrants et à les accompagner dans leurs démarches socioprofessionnelles. Certains décideront de se trouver un emploi, mais d'autres choisiront de créer leur propre emploi et de devenir entrepreneurs. Ces nouveaux arrivants pourront donc contribuer à l'entrepreneuriat au même titre qu'un Québécois de « souche ».

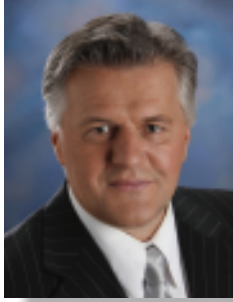
Notre objectif premier est d'abord de les informer et de les former; puis de les outiller pour qu'ils deviennent fonctionnels par rapport au modèle d'affaires québécois, et ce, dans le but d'assurer le succès de leur entreprise. Nous recevons donc à bras ouverts tous les immigrants désireux de démarrer leur entreprise à Montréal. Leur expertise et leur bagage culturel peuvent être mis à contribution pour la création de leur propre entreprise. Il n'en tient qu'à nous de les accompagner et de les orienter vers les ressources pertinentes.

Le SAJE est de plus en plus à l'affût des besoins de la clientèle immigrante et conclut davantage d'ententes avec les organismes en lien direct avec les nouveaux arrivants. Les différentes communautés culturelles de Montréal demeurent les agents multiplicateurs de l'entrepreneuriat les plus efficaces. La force d'un réseau d'entrepreneurs solide et uni est d'autant plus importante.

Notre défi étant de nous ouvrir aux nouvelles réalités et aux besoins de notre clientèle, la mise en place d'un guide de références prend tout son sens. Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers de mettre à la disposition de tous le guide *ImmigrAffaires*. *ImmigrAffaires* est un ouvrage qui informe les immigrants sur le marché du travail et le monde des affaires au Québec. Nous espérons que toutes les informations et les outils de référence disponibles dans ce guide permettront à un nombre croissant d'immigrants de mettre de l'avant leur expertise en créant leur propre entreprise.

Je souhaite à l'ensemble des immigrantes et des immigrants la meilleure des chances.

Michel Fortin
Directeur général
SAJE



Se lancer en affaires est une aventure excitante, mais qui demande une bonne préparation, surtout s'il s'agit de démarrer une entreprise ailleurs que dans son pays d'origine. Il faut décoder une culture d'affaires différente et apprendre la marche à suivre.

C'est pourquoi le guide *ImmigrAffaires* répond à un grand besoin. En rassemblant une foule de renseignements, il fournit de l'information et des références précieuses pour tout immigrant qui désire créer une entreprise au Québec. Son utilisation facilitera non seulement la structuration et la concrétisation de son projet entrepreneurial, mais aussi son intégration au milieu des affaires de la métropole.

Chaque nouvel arrivant qui s'installe au Québec possède un bagage culturel, des connaissances et une expérience qui enrichissent notre société. Cela est particulièrement vrai dans le cas des entrepreneurs, des gens visionnaires, déterminés et fonceurs. Leur dynamisme, leur créativité, leur approche novatrice et leurs idées originales stimulent le développement de l'économie québécoise.

Je souhaite un beau succès à vous tous qui osez entreprendre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Lessard', written in a cursive style.

Laurent Lessard
Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Québec 

PRÉFACE	7
PRÉFACE JURIDIQUE	8
PRÉAMBULE	9

DE L'IDÉE À L'OCCASION D'AFFAIRES

Partie 1	11
ÊTRE IMMIGRANT ENTREPRENEUR AU QUÉBEC	

- Statut
- Importance de la langue officielle
- Reconnaissance des diplômes, métiers, permis et cartes de compétence
- Défis à relever pour un entrepreneur en démarrage

Partie 2	15
LES RÈGLES ET LA CULTURE D'AFFAIRES AU QUÉBEC	

- Importance de la culture en affaires
- Relations interpersonnelles en affaires
- Particularités de la culture d'affaires au Québec
- Importance et fonctionnalités du réseautage d'affaires au Québec

Partie 3	19
ÉVALUER LE POTENTIEL DE RÉUSSITE DE VOTRE PROJET	

- Êtes-vous fait pour être entrepreneur?
- Votre idée crée-t-elle une occasion d'affaires?

DE LA PLANIFICATION AU DÉMARRAGE

Partie 4	21
PROCESSUS DE DÉMARRAGE D'UNE ENTREPRISE AU QUÉBEC	

- Différentes façons de se lancer en affaires
- Importance du plan d'affaires et modèles de plan d'affaires
- Choix de la structure d'entreprise
- Enregistrement de l'entreprise et numéro d'entreprise
- Permis, licences et assurances nécessaires
- Propriété intellectuelle
- Stratégies marketing et service à la clientèle

<ul style="list-style-type: none"> • Sources de financement • Emplacements et sources de recherche de locaux • Bail commercial • Importation et exportation 	
Partie 5	39
LES PROGRAMMES ET FORMATIONS DISPONIBLES POUR LES ENTREPRENEURS ET LES TRAVAILLEURS AUTONOMES AU QUÉBEC	
Partie 6	43
LE SYSTÈME COMPTABLE ET FISCAL AU QUÉBEC	
<ul style="list-style-type: none"> • Impôts sur le revenu • TPS/TVQ • Retenues à la source et cotisations • Tenue de livre 	
Partie 7	49
LES NORMES DU TRAVAIL AU QUÉBEC	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines • Congés annuels • Loi sur les normes du travail • Recours • Taux du salaire minimum • Retenues à la source et cotisations • Embaucher un employé • Droits de la personne • Droits aux prestations d'assurance-emploi et au congé parental en tant que travailleur autonome 	
REMERCIEMENTS	54
CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXES	59
GLOSSAIRE	86



De l'Algérie au Québec

Ayant démarré deux entreprises en Algérie, je comprends qu'atteindre son but peut nécessiter du temps. La tâche s'avère souvent difficile. Le cheminement est d'autant plus complexe quand on est un entrepreneur immigrant. À mon arrivée à Montréal, ma décision de créer une entreprise n'était pas motivée uniquement par la volonté de concrétiser une idée d'affaires visant la création de richesse, je considérais aussi ce projet comme un important vecteur d'intégration.

Qu'il soit immigrant ou pas, l'entrepreneur est avant tout porteur de projets qui personnifient le défi de l'innovation. Il s'aventure au-delà de ses zones de confort et il évolue tout en examinant ses craintes. Il arrive aussi qu'un entrepreneur doive faire face à certaines résistances quant à l'originalité ou à la crédibilité de son projet. Il faut donc beaucoup de volonté et de patience pour atteindre son but.

Le visage du Québec a profondément changé au cours des dernières décennies. En anticipant de sérieux défis sur les plans économique et démographique, le Québec a misé sur l'apport des personnes issues de l'immigration. Je suis persuadé que les idées des personnes venues des quatre coins du monde contribuent à transmettre l'image d'une société québécoise créative et innovatrice.

Selon des enquêtes sur le financement des PME effectuées par Industrie Canada, les entreprises appartenant à des minorités visibles ont augmenté de 25 % de 2004 à 2007. Celles appartenant aux nouveaux arrivants ont doublé. En outre, environ 20 % des entreprises de l'industrie du savoir appartiennent majoritairement aux minorités visibles et aux nouveaux arrivants.

Les entrepreneurs qui les dirigent démontrent une grande créativité, notamment grâce à leur bagage culturel, dans un marché où la compétition économique est largement déclarée. N'oublions pas que sur cette terre, et ce, depuis des siècles, l'entrepreneuriat favorise tout autant l'intégration économique du créateur que son intégration sociale.

Encourager cette intégration par la création d'une entreprise passe par l'accompagnement. Or, les besoins spécifiques de chaque entrepreneur diffèrent considérablement. C'est normal, compte tenu de la diversité des profils entrepreneuriaux; un commerçant n'a pas nécessairement les mêmes besoins que le créateur d'une PME, d'une entreprise en démarrage ou que l'entrepreneur pratiquant une profession libérale.

En plus de l'accompagnement, un document expliquant la réalité du monde des affaires au Québec constitue un outil privilégié. Le guide *ImmigrAffaires* vient justement répondre à un important besoin en réunissant de précieux renseignements, enrichies d'informations pratiques et coordonnées de différents intervenants, organismes et institutions de financement, pouvant contribuer au succès de l'aventure entrepreneuriale.

Finalement, nous améliorons nos chances de réussite en développant un solide réseau axé sur le milieu des affaires et en ayant accès à des mentors qui nous transmettront le fruit de leur vécu : leur savoir.

Mehdi Benboubakeur
Cofondateur et président-directeur général
Magazine Réussir Ici



Nul n'est censé ignorer la loi !

En lançant votre entreprise ou en acquérant une entreprise déjà existante, vous vivrez certainement une expérience comportant une multitude d'embûches, mais vous connaîtrez aussi des victoires. L'un des meilleurs moyens de faire de cette expérience une réussite, c'est de savoir bien s'entourer. En effet, l'une des clés du succès d'un projet d'affaires, c'est l'équipe qui vous entoure. Il est risqué de croire que l'on peut tout faire seul.

Au Québec, l'avocat et le comptable sont des aides incontournables pour le lancement ou l'acquisition d'entreprise. Ces professionnels devraient faire partie de votre équipe, car nul n'est censé ignorer la loi. Qu'ils soient nés ici, qu'ils viennent d'arriver au Canada ou qu'ils habitent ici depuis 10 ans, tous les Québécois sont soumis aux mêmes lois et sont traités de la même manière. Ce n'est pas parce que vous êtes ici depuis 6 mois, par exemple, que vous bénéficierez d'exceptions lors de la signature de votre bail commercial ou de la constitution de votre société. Trop souvent, dans le cadre de mon travail, je suis confronté à des situations délicates qui ont des impacts négatifs importants sur les entrepreneurs et leurs finances ou leur famille. Or, ces situations auraient pu facilement être évitées si l'entrepreneur avait consulté un avocat.

Contrairement à ce que l'on peut voir dans d'autres pays, l'avocat d'affaires nord-américain peut aussi agir à titre de conseiller d'affaires en l'absence de questions litigieuses. Ce faisant, il agit de manière préventive. Par exemple, l'avocat devrait être engagé par l'entrepreneur avant même que celui-ci ne constitue sa compagnie afin d'éviter plusieurs erreurs ou de planifier divers aspects de la croissance de sa nouvelle entreprise.

Également, les lois et l'organisation juridique de la société peuvent varier énormément d'un pays à l'autre. Dans une certaine mesure, les lois sont le reflet de différents choix et de différentes valeurs de la société à laquelle elles s'appliquent. Il serait naïf de croire que les choses sont organisées et se règlent de la même manière partout dans le monde. Que ce soit en matière de contrats, de relations commerciales, de constitution de compagnie, et autres, le Québec est régi par des règles de droit originales qui lui sont propres. À titre d'exemple, ce n'est pas parce nous avons un code civil et que nous parlons français que nécessairement nous avons une pratique juridique identique à celle de la France ou de la Belgique. Il est donc primordial de bien vous renseigner avant de poser des gestes que vous pourriez regretter par la suite. Le guide *ImmigrAffaires* comporte d'ailleurs des chapitres traitant de sujets d'ordre juridique.

La réussite ou l'échec de votre projet d'entreprise dépendra d'un ensemble de facteurs sociaux, culturels, humains, comptables, juridiques, fiscaux, marketing, etc. Le guide *ImmigrAffaires* vise notamment à vous aider à trouver les ressources utiles afin de mieux comprendre et contrôler ces facteurs de réussite. Le SAJE et le guide *ImmigrAffaires* feront, je l'espère, partie intégrante de votre équipe.

Frédéric Letendre
Avocat et agent de marques de commerce
Lafortune Cadieux, s.e.n.c.r.l.
et
Président du conseil d'administration du SAJE

Chers lecteurs,

Nous vous souhaitons une bonne lecture d'ImmigrAffaires, le guide dédié aux immigrants désirant démarrer une entreprise au Québec. Cet ouvrage vous guidera tout au long du processus de démarrage d'une entreprise.

Le portrait des entreprises québécoises

Les « petites et moyennes entreprises », communément appelées les PME, représentent près de 50 % des emplois au Québec. Approximativement trois quarts des entreprises emploient moins de cinq personnes et environ 98 % des entreprises québécoises comptent moins de 100 employés. La règle des 100 employés et moins est souvent utilisée pour définir la petite et moyenne entreprise.

Selon une étude effectuée par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec déposée en mai 2008, près de 30 000 entreprises sont créées chaque année au Québec, dont 92 % qui comptent moins de cinq employés. Les nouvelles entreprises font preuve d'un dynamisme important en développant de nouveaux créneaux, en utilisant les nouvelles technologies et en mettant sur le marché des biens et des services novateurs. Les entreprises en activité depuis une année créent environ de 20 à 25 % des nouveaux emplois au Québec.

Les PME de moins de 100 employés sont le moteur de l'économie. En 2002, les PME ont contribué à la création de près de 90 % des nouveaux postes. Rien n'a guère changé depuis ce temps puisque les PME sont toujours créatrices de nouveaux emplois, et ce, même en temps de ralentissement économique.

En tant qu'immigrant, vous possédez des compétences et des expériences professionnelles qui pourraient vous permettre de vous démarquer des entreprises québécoises établies. Le métier d'entrepreneur fait également appel à vos connaissances et à votre bagage personnel. Il ne reste plus qu'à transformer votre idée en occasion d'affaires enrichissante pour vous-même et pour le Québec.

Ce guide est un outil de références. Pour concrétiser votre projet d'affaires, vous devrez, et c'est ce que nous vous suggérons fortement, prendre contact avec l'un ou l'autre des organismes d'aide au démarrage d'entreprise. L'information contenue dans le guide vous donnera les principales lignes directrices d'un processus de création d'entreprise au Québec, mais la démarche sera incomplète si vous n'allez pas chercher l'aide des ressources compétentes.

Avant de vous lancer en affaires...

Avant d'entreprendre toute démarche menant vers la création d'une entreprise, il faut tout d'abord vous demander si vous êtes bien installé au Québec. Demandez-vous si vos besoins de base sont comblés (logement, nourriture, vêtements, etc.). Si ce n'est pas le cas, rendez-vous à l'annexe 1, afin de connaître la liste des organismes pouvant vous venir en aide. Il est essentiel d'être bien installé au Québec avant de prendre la décision de devenir entrepreneur. Vous pourrez ainsi vous consacrer pleinement à votre projet d'entreprise et votre attention sera fixée sur la réalisation de votre idée d'affaires.